



17<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
Genève, du 21 Octobre au 01 Novembre 2013

**PASSAGE DU TCHAD A L'EPU**

**GENEVE, LE 29 Octobre 2013**

**DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

---

Orateur : M. Tiémoko MORIKO

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire salue la présence de la délégation tchadienne à cette session et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national, au titre du second cycle de l'Examen périodique universel.

Ma délégation a pris connaissance du document avec intérêt, eu égard à la pertinence des informations y contenues et se félicite des renseignements complémentaires apportées par la délégation tchadienne au cours de cette présentation.

Le rapport soumis à l'examen du Conseil nous instruit utilement sur les avancées significatives enregistrées par le Tchad depuis son passage au premier cycle de cet examen, notamment en matière de réformes législatives et administratives permettant une meilleure protection des droits civils et politiques, ainsi que des libertés collectives et individuelles.

Madame la Présidente,

Ma délégation est d'avis que ces réformes qui touchent principalement le secteur de la sécurité, de la santé, de l'éducation, du système judiciaire et pénitentiaire sont à saluer et à encourager.

Elle salue également la promotion du dialogue social et les actions entreprises pour la lutte contre la pauvreté, de même que celles initiées en faveur de la liberté de la presse.

Toutefois, la protection et la promotion des Droits de l'homme étant un processus continu et une œuvre qui reste toujours à parfaire, ma délégation voudrait recommander à la République tchadienne ce qui suit :

- Poursuivre la fructueuse coopération avec les mécanismes onusiens relatifs aux droits de l'homme ainsi que le processus de ratification des instruments internationaux auxquels le Tchad n'est pas encore partie ;
- renforcer les mesures de protection entreprises contre les violences et la discrimination faites aux personnes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes réfugiées et déplacées ;

Je vous remercie.